



Réseau de l'Ontario

Initiative canadienne sur le bénévolat

*40 heures de service  
communautaire:*

**Les 40 heures  
ont-elles été  
fructueuses ?**

octobre 2006 • [www.benevoles.on.ca](http://www.benevoles.on.ca)

---

## Table des matières

Résumé	
Contexte	1
Vue d'ensemble	1
Recherche de l'OICB – Principales conclusions	2
Considérations clés	4
Défis	7
Pratiques prometteuses	9
Recommandations et prochaines étapes	10
Références	15

Note : On peut télécharger sur le site de l'OICB à [www.benevoles.on.ca](http://www.benevoles.on.ca) le rapport de recherche Résultats de la recherche : Portrait du programme ontarien des 40 heures de service communautaire des élèves du secondaire en 2006 préparé par Sharon Livingstone pour le Réseau de l'Ontario de l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Ce rapport comprend toutes les conclusions détaillées de la recherche.

---

## Remerciements

Nous aimerions remercier nos partenaires et les membres du groupe de travail qui ont contribué à la réalisation du présent document.

- Centre de développement des connaissances – Imagine Canada
- Université Wilfrid Laurier – Laurier Institute for the Study of Public Opinion and Policy
- Sharon Livingstone – chercheuse
- Michelle Brownrigg – Consultante en communications

### Membres du groupe de travail

- Maria Ariganello
- Michelle Baldwin
- Loreen Barbour
- Amy Brandon
- Dawn Britton
- Andrew Moonsammy

### Pour nous joindre

Réseau de l'Ontario, Initiative canadienne sur le bénévolat  
Casier postal 24029, Bullfrog Postal Outlet  
Guelph, ON N1E 4P8  
Téléphone : 519-763-4594 Télécopieur : 519-836-0588  
[www.volunteer.on.ca](http://www.volunteer.on.ca)  
Also available in English



VOLUNTEER  
BÉNÉVOLES  
C A N A D A



En 1999, le ministère de l'Éducation a établi que chaque élève du secondaire en Ontario doit effectuer 40 heures de service communautaire pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires. Ce programme de service communautaire obligatoire visait à encourager les élèves à développer une sensibilité communautaire et une compréhension de leur responsabilité civique et du rôle qu'ils peuvent jouer dans leur communauté.

Au cours de la dernière moitié de l'année scolaire 2005-2006, le Réseau de l'Ontario de l'Initiative canadienne sur le bénévolat (OICB) a entrepris une analyse du programme des 40 heures de service communautaire en posant les questions de recherche suivantes :

- Quels sont les facteurs qui contribuent à ce que le service communautaire effectué dans le cadre du programme des 40 heures s'avère une bonne expérience pour les élèves, les parents, le personnel scolaire et les organismes bénévoles?
- Quels changements ces parties intéressées recommandent-elles pour que cette expérience soit positive?

Des données ont été recueillies par la chercheuse Sharon Livingstone à l'aide d'un sondage sur papier ou en ligne auprès de plus de six cents jeunes (environ la moitié étaient des élèves et l'autre moitié des jeunes qui ne sont plus sur les bancs d'école) et plus de six cents adultes (parents, personnel scolaire et organismes bénévoles). De plus, des groupes de discussion ont été organisés avec cinquante élèves et soixante-deux adultes, et treize répondants clés du personnel scolaire ont été interviewés. Les répondants ont été choisis au hasard dans toutes les régions de la province et ont librement décidé de participer à l'étude.

Parmi les recommandations d'action future proposées au ministère de l'Éducation, lesquelles sont basées sur les conclusions de la recherche et une analyse de la documentation portant sur ce sujet, il y a :

1. Entreprendre une recherche et évaluation du programme. Il serait utile de savoir combien d'élèves ne complètent pas leurs heures et pourquoi. On pourrait explorer certaines questions comme les obstacles pour les élèves marginalisés comme ceux qui ont un handicap, ceux qui vivent dans des communautés rurales/éloignées ou ceux qui sont membres d'une minorité linguistique. Est-ce qu'une modification du rôle du personnel scolaire pourrait améliorer le programme?
2. Fournir aux conseils scolaires et aux écoles des outils de communication et des appuis leur donnant des lignes directrices claires et cohérentes; celles-ci seraient ciblées et communiquées efficacement à toutes les parties intéressées au processus. Les élèves, les parents et le personnel scolaire expriment le besoin d'avoir plus de soutien et de ressources informationnelles comme par exemple des trousseaux d'information, des sites Web ainsi que des journées du bénévolat, des bases de données, de la publicité, des lignes d'assistance et l'observation des bénévoles. Une plus grande information accroîtrait les occasions d'appariements appropriés, lesquels augmenteraient à leur tour l'engagement et l'expérience d'apprentissage des jeunes.

3. Intégrer le programme des 40 heures au programme d'études. Un modèle d'apprentissage du service communautaire alliant les connaissances, l'action et la réflexion améliorerait l'efficacité du programme.
4. Identifier une personne-ressources centrale chargée de la coordination du programme dans chaque école. Une meilleure participation du personnel scolaire aiderait à mieux exploiter les outils de communication et créerait un système de soutien en vue d'une surveillance et d'une évaluation plus efficaces.
5. Établir des indicateurs clés de suivi des expériences des élèves et de la mise en œuvre générale du programme. Cela permettra une meilleure évaluation du processus et des résultats liés au programme de service communautaire.

Le présent document intègre les conclusions de l'OICB et examine en même temps la documentation actuelle pertinente au programme. Il explore des questions fondamentales eu égard à la relation entre le bénévolat et l'engagement citoyen et le service communautaire obligatoire. Il illustre les forces et les défis qui sont apparus au cours de la mise en œuvre du programme à ce jour. Mais avant tout, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, il identifie des recommandations à toutes les parties intéressées qui permettront l'évaluation et l'amélioration ultérieures du programme.

---

## Contexte

En 1999, le ministère de l'Éducation a établi que chaque élève du secondaire en Ontario doit effectuer 40 heures de service communautaire pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires de l'Ontario.<sup>1</sup> <http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/124b.html>. Ce programme de service communautaire obligatoire vise à encourager les élèves à développer une sensibilité communautaire et une compréhension de leur responsabilité civique et du rôle qu'ils peuvent jouer à appuyer et à renforcer leur communauté. Les élèves peuvent effectuer ces activités en tout temps alors qu'ils sont inscrits au programme d'études secondaires.

Les conseils scolaires locaux administrent le programme en suivant des lignes directrices peu structurées. Ces lignes directrices stipulent que les élèves sont tenus de décider en collaboration avec leurs parents comment ils compléteront le service communautaire obligatoire. Aucun rôle spécifique n'est défini pour les enseignants, les conseillers pédagogiques ou d'autres employés de soutien scolaire.

Les jeunes peuvent compléter leurs heures de service communautaire dans divers milieux notamment des entreprises, des organismes à but non lucratif, des institutions du secteur public (y compris les hôpitaux) et des milieux informels. Il faut que les heures de service communautaire soient complétées en dehors des heures habituelles de classe. Les élèves conservent et fournissent au directeur de leur école un compte-rendu de leurs activités de service communautaire, lesquelles sont confirmées par l'organisme ou la personne chargée de leur supervision. Le directeur décide si l'élève a répondu aux exigences tant du ministère que du conseil scolaire eu égard à ces activités.

Depuis la création du programme des 40 heures de service communautaire, il y a une discussion sur son caractère obligatoire. Certains intervenants ont salué le programme comme une précieuse contribution à l'expérience éducative au secondaire. D'autres considèrent que le programme a un défaut de conception et pourrait même nuire au développement ultérieur des activités bénévoles ou citoyennes.

Il semble évident que pour certains élèves, le programme pourrait représenter un obstacle à l'obtention de leur diplôme. Par exemple, en mai 2006, dans une école, 90 des 250 finissants n'avaient toujours pas complété leurs heures.<sup>2</sup>

Le ministère de l'Éducation a déjà manifesté qu'il était intéressé à évaluer et à améliorer le programme<sup>3</sup>, mais il n'en a pas encore réalisé une évaluation formelle. Au cours de la dernière moitié de l'année scolaire 2005-2006, le Réseau de l'Ontario de l'Initiative canadienne sur le bénévolat (OICB) a entrepris une analyse du programme<sup>2</sup> dans laquelle il posait les questions de recherche suivantes :

- Quels sont les facteurs qui contribuent à ce que le service communautaire effectué dans le cadre du programme des 40 heures s'avère une bonne expérience pour les élèves, les parents, le personnel scolaire et les organismes bénévoles?
- Quels changements ces parties intéressées recommandent-elles pour que cette expérience soit positive?

Des données ont été recueillies à l'aide de sondages sur papier et en ligne réalisés auprès de plus de six cents jeunes (environ la moitié étaient des élèves et l'autre moitié des jeunes qui ne sont plus sur les bancs d'école) et plus de six cents adultes (parents, personnel scolaire et organismes bénévoles). Les répondants ont été choisis au hasard dans toutes les régions de la province et ont librement décidé de participer à l'étude. De plus, des groupes de discussion formés d'élèves et d'adultes ont été organisés, et des entrevues de répondants clés ont été menées avec des employés du système scolaire.

Ma fille participe très activement à des projets scolaires, aux sports et à des collectes de fonds. Elle a un programme académique exigeant et tente également de travailler à temps partiel (5 heures par semaine). Elle dispose de très peu de temps pour trouver une activité bénévole significative.

Source : Portrait du programme des 40 heures de service communautaire 2006 - OICB

À l'OAC, j'étais vraiment très stressée parce que je devais obtenir une moyenne supérieure à 85 et en plus il y avait cela [le bénévolat]... je ne savais plus où donner de la tête.

Source : The Impact of High School Mandatory Service Programs on Subsequent Volunteering and Civic Engagement. Laurier Institute for the Study of Public Opinion and Policy - Wilfrid Laurier University

---

## Recherche de l'OICB – Principales conclusions

Le rapport de recherche<sup>2</sup> annexé à la fin du présent document présente les conclusions avec plus de détails. Dans le présent résumé, nous présentons les principales conclusions tirées des réponses des jeunes ainsi que les améliorations qu'ont recommandées tous les répondants.

### Principales conclusions provenant des jeunes répondants :

1. 52 % des répondants ont indiqué qu'ils avaient complété toutes les heures requises et 49 % ne les avaient pas complétées (parmi ces derniers, 13 % ont indiqué qu'ils étaient en train de les compléter).
2. Les élèves qui ont complété leurs heures l'ont généralement fait en 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année et parmi ceux-ci, plus de 90 % ont déclaré que l'expérience avait été « bonne » ou « excellente ». Ils ont affirmé que le programme aide les jeunes à s'impliquer dans leur communauté, crée un sentiment d'appartenance/de solidarité, leur permet de se familiariser avec des professions ou métiers qui les intéressent, d'avoir une expérience de travail, d'acquérir de nouvelles compétences, d'occuper des responsabilités importantes et de se sentir impliqués et appréciés en contribuant au changement dans leur communauté.
3. La moitié des élèves ont fait leur service dans un organisme communautaire et un quart dans un camp ou un service de loisirs.
4. La moitié des répondants n'ont reçu aucune aide de leur école pour trouver leur lieu de service.
5. Parmi ceux et celles qui n'avaient pas complété leur service, presque la moitié ont indiqué que c'était à cause d'un emploi à temps partiel, d'activités parascolaires ou d'une trop grande charge de travail. D'autres obstacles notés ont été la difficulté avec le processus ou à trouver un organisme et le fait d'être un nouvel arrivant au Canada.
6. 80 % des répondants se sont identifiés comme étant de race blanche.
7. Certains répondants avaient abandonné leurs études et dans certains cas n'ont pas obtenu leur diplôme du secondaire parce qu'ils n'avaient pas complété leurs heures de service communautaire.

Chaque groupe de répondants a proposé diverses façons d'améliorer le programme dans l'avenir. Nous avons choisi de présenter ces suggestions par groupe de répondant, même si certaines d'entre elles ont été proposées par plus d'un groupe, afin de jeter de la lumière sur la perspective de chaque partie intéressée :

Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter le soutien et les ressources informationnelles, par exemple jour du bénévolat, bases de données, sites Web centraux, plus de publicité/d'assistance en ligne/de formation de bénévoles au moyen de l'observation et de l'aide scolaire.</li> <li>▪ Examiner le nombre d'heures et la façon dont elles sont distribuées en vue de créer de meilleures occasions d'apprentissage pour les élèves.</li> <li>▪ Augmenter les occasions d'appariement améliorées/plus intéressantes pour accroître l'engagement et l'expérience d'apprentissage des jeunes.</li> <li>▪ Encourager les jeunes à commencer leur service communautaire tôt après la 8<sup>e</sup> année et à le finir tôt; rationaliser le processus.</li> </ul>
Parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Application plus systématique des lignes directrices partout dans la province.</li> <li>▪ Une communication plus claire entre toutes les parties améliorerait l'expérience bénévole.</li> <li>▪ Plus de ressources pour les élèves/parents (par exemple des sites Web, des manuels ou des bases de données).</li> <li>▪ Rendre l'expérience positive et pertinente; la lier au programme d'études ou la présenter comme une façon d'acquérir de précieuses compétences de travail.</li> <li>▪ Accroître la participation des écoles; donner aux écoles les ressources pour qu'elles puissent aider à créer des opportunités pour chaque jeune.</li> </ul>
Personnel scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter le nombre d'heures de bénévolat et encourager leur étalement (10 par année).</li> <li>▪ Faire participer les élèves lorsqu'ils sont plus jeunes pour éviter les crises de dernière minute.</li> <li>▪ Assurer une bonne communication entre toutes les parties en ce qui concerne le choix de stages de bénévolat appropriés, le suivi et l'approbation des heures.</li> <li>▪ Avoir une personne-ressource centrale dans chaque école, par exemple un coordinateur de bénévoles.</li> <li>▪ Avoir plus d'outils expliquant les attentes du programme, par exemple un vidéo ou un sketch sur l'importance du bénévolat et des activités comme des foires de bénévolat.</li> <li>▪ Mieux sensibiliser les parents au processus.</li> <li>▪ Offrir des incitatifs aux élèves qui dépassent le nombre d'heures prévu.</li> <li>▪ Éliminer le caractère obligatoire du programme.</li> <li>▪ Aider au transport en appuyant financièrement les élèves des régions rurales et à faible revenu.</li> </ul>

Organismes communautaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter le nombre d'heures de manière à créer des occasions d'apprendre et de croître.</li> <li>▪ Encourager les élèves à commencer et à finir leurs heures tôt.</li> <li>▪ Accorder des crédits supplémentaires aux élèves qui font plus d'heures.</li> <li>▪ Mieux préparer les élèves en ce qui concerne les valeurs du bénévolat et le processus.</li> <li>▪ Augmenter les ressources consacrées aux activités de sensibilisation et d'information, par exemple sites Web, foires, bases de données.</li> <li>▪ Utiliser un contact central pour assurer un meilleur appariement des élèves et des organismes de manière à obtenir des placements intéressants pour les jeunes.</li> <li>▪ Rationaliser le processus pour en assurer l'uniformité en ce qui concerne les exigences, l'application et l'approbation.</li> <li>▪ Présenter le programme sous un jour positif.</li> <li>▪ Améliorer le soutien et la participation des écoles.</li> <li>▪ Convertir le bénévolat en un cours crédité ou le rattacher à un cours.</li> <li>▪ Mieux sensibiliser les parents.</li> </ul>
---------------------------	--

Le présent document intègre les conclusions de l'OICB et examine en même temps la documentation actuelle pertinente au programme ainsi que d'autres conclusions récentes publiées dans des rapports d'évaluation. Il explore des questions fondamentales eu égard à la relation entre le bénévolat et l'engagement citoyen et le service communautaire obligatoire. Il illustre les forces et les défis du programme tels que révélés dans sa mise en œuvre à ce jour. Plus important encore, il définit des recommandations qui permettront de poursuivre l'évaluation et l'amélioration du programme.

---

## Considérations clés

Le service communautaire obligatoire n'équivaut pas à du bénévolat, mais il permet de développer l'engagement communautaire.

Il existe des liens croissants entre les concepts de bénévolat, d'engagement civique et d'apprentissage par le service communautaire, et il est important de placer le programme des 40 heures de service communautaire dans un contexte approprié lorsque l'on en évalue les qualités et les aspects qui peuvent être améliorés.

Le choix personnel et la motivation individuelle représentent des éléments fondamentaux de la définition du bénévolat. Le service communautaire obligatoire ne comporte pas ce choix ni ce type de motivation parce qu'il constitue une exigence obligatoire pour l'obtention du diplôme du secondaire. La motivation à compléter l'exigence est extrinsèque alors que les diverses motivations à faire du bénévolat ordinaire sont intrinsèques.

À ce titre, le service communautaire existe parallèlement au bénévolat, constituant un autre moyen par lequel les jeunes peuvent s'impliquer dans leur communauté dans le cadre de leurs exigences scolaires.<sup>4</sup> Comme le programme de service communautaire est en soi obligatoire, il serait important de tenir compte de la question du choix dans son exécution pour que les élèves soient motivés de manière plus intrinsèque et se sentent personnellement engagés dans leurs activités.

Bien que le service communautaire oblige les recherches indiquent que les élèves en l'organisme communautaire impliqué à la œuvre et complétée efficacement.<sup>2,5,6</sup>

- Le programme fait participer les jeunes dans leur communauté en créant chez eux un sentiment d'appartenance et de solidarité et en développant leur sens de responsabilité sociale et leur estime de soi.

À mon avis, si le bénévolat est obligatoire, alors ce n'est pas vraiment pareil. Je pense que le bénévolat, c'est pour les gens qui veulent aider les autres, me comprenez-vous?

Source: The Impact of High School Mandatory Service Programs on Subsequent Volunteering and Civic Engagement. Laurier Institute for the Study of Public Opinion and Policy – Université Wilfrid Laurier

Si les jeunes avaient le choix... les adultes devraient simplement nous embaucher. À la place, nous devons nous débrouiller pour trouver quelqu'un qui veut bien nous laisser travailler gratuitement.

Je ne pense pas qu'il soit logique de faire des heures de bénévolat obligatoire pour obtenir son diplôme. L'objectif du secondaire, c'est l'éducation, et l'engagement communautaire n'est pas bénévole car il est une condition obligatoire pour obtenir le diplôme.

Je ne pense pas que les élèves devraient être obligés de compléter 40 heures de service communautaire pour obtenir leur diplôme parce qu'ils ont déjà tellement de choses à faire, vu la charge de travail scolaire, et la plupart des élèves ont déjà un emploi à temps partiel et d'autres activités parascolaires. Les criminels sont parfois condamnés à faire du service communautaire, alors pourquoi les élèves qui poursuivent leurs études devraient-ils être traités de la même manière que les criminels et être punis en n'obtenant pas leur diplôme s'ils ne complètent pas leurs heures de service communautaire?

Le bénévolat obligatoire me pose vraiment un problème et c'est intrinsèquement une contradiction. J'ai peur que l'on élimine le goût de faire du bénévolat à vie pour la majorité de ces jeunes, car pour la plupart d'entre eux, le bénévolat obligatoire représente un supplice à terminer au plus tôt. Ma fille, qui est une personne extravertie, a complété des centaines d'heures sans problème mais mes fils (qui sont des enfants plutôt renfermés) ont souffert pendant leurs 40 heures et ils ne voudront sans doute plus jamais faire du bénévolat. Il n'y a rien de pire que d'être obligé de faire quelque chose quand on est jeune, cela risque de les décourager pour le reste de leur vie.

Source: Portrait du programme des 40 heures de service communautaire 2006 - OICB

- Il permet aux jeunes de mieux se familiariser avec des professions et des métiers qui les intéressent, d'acquérir une expérience de travail et de nouvelles compétences et d'avoir des responsabilités significatives.
- Il permet aux jeunes de se sentir impliqués et appréciés et de contribuer au développement de leur communauté.

Je me sentais bien parce que je participais à une bonne cause. Je fais encore beaucoup de bénévolat parce que j'aime aider les gens. J'aime aussi qu'on me dise que je fais quelque chose de bien.

La meilleure partie du service communautaire était de rencontrer toutes les personnes qui m'entouraient et de m'amuser en le faisant. C'était génial et j'avais vraiment l'impression de faire quelque chose de bien.

J'ai essayé des nouvelles choses et rencontré de nouvelles personnes. Je me sentais très bien à l'idée d'aider les gens. J'ai trouvé qu'en participant à ma communauté, j'augmentais mon estime personnelle.

Ce que j'ai aimé le plus en étant bénévole c'est d'interagir avec des gens de divers milieux dans lesquels je comptais m'impliquer pendant mes études et la préparation à ma carrière. Cela m'a beaucoup aidé.

J'ai appris plein de nouvelles choses. J'ai également appris à devenir plus responsable et indépendante. J'ai aimé le travail en équipe, apprendre à respecter les autres et à bien me comporter avec eux.

Ce fut l'occasion rêvée de voir si c'était ce que je voulais faire plus tard, et ça m'a permis de mieux connaître et d'interagir avec des personnes d'un âge particulier et de voir si je voulais travailler avec des jeunes de cet âge-là plus tard. J'avais également des responsabilités et je devais planifier des activités, ce qui était amusant mais en même temps exerçait beaucoup de pression sur moi. Cela m'a permis d'apprendre à gérer les situations par moi-même.

Mes enfants ont découvert les avantages et les inconvénients liés à leurs objectifs de carrière. Avec le bénévolat, ils ont pu identifier la carrière qu'ils veulent poursuivre plus tard.

Ma fille rendait service aux gens; elle préparait le dîner dans un centre de personnes âgées. Elle a eu la chance de rencontrer des gens qu'elle n'a pas l'habitude de voir et d'être exposée à certaines des réalités liées à la vieillesse et à la solitude.

Source: Portrait du programme des 40 heures de service communautaire 2006 - OICB

Une étude comparative de l'expérience de jeunes qui ont participé au programme de service communautaire obligatoire et de celle de jeunes qui faisaient du travail bénévole par libre choix a montré que dans les deux groupes, les jeunes qui ont vécu des expériences positives ont rapporté des conclusions semblables à celles indiquées ci-dessus.<sup>6</sup>

De plus, les deux groupes affichaient un degré similaire d'implication communautaire pendant le secondaire et plus d'une année après l'obtention de leur diplôme.<sup>6</sup> Ainsi, il semblerait que les élèves qui sont capables de participer de façon efficace au programme de service communautaire obligatoire tirent les mêmes avantages que les bénévoles.

Le caractère obligatoire du service communautaire a diverses répercussions sur l'engagement des élèves au service communautaire.

Certains élèves ont rapporté que le fait de se sentir « forcé » à faire du bénévolat pourrait avoir une incidence négative sur leur motivation, alors que d'autres laissent entendre que sans ce programme, ils n'auraient probablement pas saisi l'occasion de s'impliquer dans leur communauté. Ainsi, les données varient sur cette question.<sup>6</sup> Quoi qu'il en soit, il est important d'examiner la question de la motivation des jeunes à s'engager dans leur communauté afin de s'assurer que le programme soit efficace.

Les élèves qui s'impliquent avec succès dans le programme des 40 heures de service communautaire auraient généralement tendance à satisfaire les exigences pendant leurs premières années d'études secondaires.<sup>4</sup>

Bien que cela soit préférable à une situation où les élèves effectueraient toutes leurs heures à toute vitesse pendant leur dernière année du secondaire, lorsqu'ils sont également à la recherche d'options postsecondaires, il est néanmoins évident que les exigences du service communautaire obligatoire ne garantissent aucunement que les élèves manifestent un intérêt à long terme pour l'engagement communautaire.

Une étude en particulier montre que les niveaux signalés de service communautaire, tout comme l'intérêt général pour l'engagement communautaire, s'atténuent dans les dernières années du secondaire même s'ils ont été forts durant les premières années du secondaire.<sup>7</sup> Par conséquent, il est important que l'expérience représente plus qu'une exigence scolaire obligatoire et qu'elle soit également vue comme une occasion d'approfondir des expériences d'apprentissage et individuelles ayant une grande valeur intrinsèque pour l'élève.

La meilleure partie du travail était de pouvoir interagir avec les différents patients parce qu'ils appréciaient vraiment la compagnie. C'était agréable de sentir que je pouvais rendre des personnes heureuses, et de les écouter quand elles avaient besoin de parler à quelqu'un.

J'ai eu la possibilité de rencontrer des jeunes enfants, et ils m'admiraient. J'ai compris qu'ils ont besoin de bons modèles d'identification.

Une année, des élèves « bénévoles » ont entraîné l'équipe de soccer de mon fils. Après trois parties, ils se sont présentés mais ont passé leur temps à parler au téléphone cellulaire sans s'occuper des enfants. Les pères des joueurs ont dû prendre le relais. Ce n'était pas une expérience positive ni pour les enfants, ni pour les parents!

Source : Portrait du programme des 40 heures de service communautaire 2006 - OICB

J'aime le fait que les enfants avaient hâte de me revoir. Le fait d'être là seulement 2 ou 3 heures par semaine comptait beaucoup pour eux, comme si le peu que je leur donnais représentait quelque chose de très précieux pour eux.

Je n'ai pas vraiment aimé l'organisme, il n'y avait rien d'amusant à faire... peut-être que le bénévolat n'est pas censé être amusant.

Source : The Impact of High School Mandatory Service Programs on Subsequent Volunteering and Civic Engagement. Laurier Institute for the Study of Public Opinion and Policy - Université Wilfrid Laurier

La création d'un lien entre l'apprentissage en classe lié au programme d'études et l'expérience de service communautaire présente de nouvelles possibilités de développer l'éducation et l'engagement civiques.

La recherche montre également que les modèles les plus efficaces d'apprentissage du service communautaire établissent un lien direct entre le programme d'études en classe et l'expérience communautaire.<sup>3,5,8</sup>

La documentation indique que les expériences de service bien organisées – celles qui sont sensibles aux besoins réels de la communauté et comportent une collaboration entre l'école et la communauté – devraient être combinées à des principes d'engagement civique intégrées au programme académique des jeunes. Le programme d'études comprend des périodes de temps durant lesquelles les jeunes peuvent réfléchir sur leurs activités de service communautaire, et parler ou écrire à propos de celles-ci, ce qui inscrit le travail communautaire dans un contexte plus large. De plus, l'engagement communautaire constitue un cadre dans lequel les apprentissages scolaires peuvent être améliorés.

Les rôles du personnel de l'école, des élèves, des parents et des organismes communautaires, et l'appui dont chacun a besoin, constituent des aspects importants de la mise en œuvre du programme.

Le programme des 40 heures de service communautaire requiert une interaction efficace entre divers acteurs clés de la communauté afin que l'expérience soit positive pour toutes les personnes concernées. Depuis la création du programme, ces partenaires ont travaillé conformément aux lignes directrices de la politique établie par le ministère, mais les processus de promotion, d'appui et de suivi du programme varient énormément.<sup>2</sup>

L'attente selon laquelle l'élève doit compléter les 40 heures de service est claire. Il est également clair que l'organisme communautaire participe dans la préparation du rapport complété par l'élève, lequel est ensuite vérifié par le directeur. Cependant, les divers processus indispensables pour assurer l'identification, la concrétisation et le suivi de l'expérience sont beaucoup moins clairement établis.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de système qui appuie directement ces éléments importants en vue de la mise en œuvre du programme. De ce fait, la qualité de l'expérience pour les personnes concernées est très inégale, peu importe le but ultime du programme.

Il faudrait offrir aux élèves des stages de bénévolat structurés au lieu de simplement leur donner les coordonnées d'un contact dans un organisme. Cela aura souvent tendance à les intimider. Si un conseiller peut organiser un placement approprié avec un

Je pense qu'un exposé en classe aurait été préférable parce que nous n'avons qu'à écrire un rapport. Je ne crois pas qu'on a présenté en classe ce que nous avons fait. Ce serait certainement un changement à apporter...

Source : The Impact of High School Mandatory Service Programs on Subsequent Volunteering and Civic Engagement. Laurier Institute for the Study of Public Opinion and Policy - Université Wilfrid Laurier

Il faudrait structurer davantage le programme, car les jeunes se perdent et se sentent dépassés lorsqu'il n'y a pas de structure. Faire en sorte qu'ils tiennent un journal ou répondent à des questions hebdomadaires à propos de ce qu'ils ont appris, pour qu'ils puissent se rappeler de leur expérience et sachent quoi retenir pour grandir et s'améliorer.

Source : Portrait du programme des 40 heures de service communautaire 2006 - OICB

élève, celui-ci n'aura aucune excuse pour ne pas compléter ses heures.

Il serait peut-être bon de répartir les heures sur les quatre années du secondaire car certains élèves sont timides et isolés. D'autres élèves ne

se sentent pas concernés ou ont de la difficulté à trouver un domaine dans lequel ils veulent faire du bénévolat, alors si les heures étaient suivies de près chaque année et l'on encourageait les élèves à compléter 10 heures par année, ceux-ci pourraient faire du bénévolat de différentes manières, au fur et à mesure que leurs intérêts se développent. Ainsi, ils seraient probablement davantage en mesure de compléter leurs heures avant qu'il ne soit trop tard.

Source : Portrait du programme des 40 heures de service communautaire 2006 - OICB

Je trouve que les enseignants pourraient en faire plus pour faciliter l'accès des élèves aux stages de bénévolat. Ils nous ont simplement dit d'aller faire du bénévolat quelque part. Ils ne nous ont pas proposé

des stages ou dit : « Bon, voici quelque chose que vous pouvez faire ». Je pense que les enseignants ou les directeurs devraient nous rencontrer et nous orienter selon nos intérêts, nous aider à associer un stage à un objectif de carrière. Je pense que ce serait très utile... On ne peut pas vraiment changer les règles, mais on peut faire en sorte que les écoles connaissent mieux les possibilités existantes afin qu'elles puissent en informer les élèves.

Source : The Impact of High School Mandatory Service Programs on Subsequent Volunteering and Civic Engagement. Laurier Institute for the Study of Public Opinion and Policy - Université Wilfrid Laurier.

---

## Défis

Établir un lien – il faut davantage d'équité, de clarté et d'engagement.

Les personnes qui n'ont pas eu des expériences positives ou qui n'ont pas complété toutes leurs heures ont généralement fait part de leur difficulté à établir un lien avec un organisme communautaire ou ne se sentaient pas impliquées activement dans l'organisme.

Peu importe le succès de l'expérience, toutes les parties concernées – les écoles, les parents, les élèves et les organismes communautaires – ont trouvé que les voies de communication relatives à la mise en œuvre du programme peuvent être difficiles à utiliser. Comprendre quelles activités de service communautaire sont ou ne sont pas acceptables, identifier et concrétiser les activités de participation, effectuer le suivi des activités et en faire rapport – dans chacun de ces cas, chaque partie intéressée sentait que la communication pourrait et devrait être améliorée.<sup>2</sup>

Il faudrait un plus grand nombre d'affiches, peut-être une assemblée pour sensibiliser les élèves de 9<sup>e</sup> année au caractère obligatoire du programme des 40 heures, et la distribution de thèmes relatifs au bénévolat et de numéros de téléphone pour les aider à commencer.

Rendre plus d'informations disponibles aux élèves sur les différentes occasions de bénévolat à l'école. De plus, on pourrait exiger que les élèves complètent au moins dix heures de bénévolat chaque année du secondaire jusqu'à ce qu'ils aient complété toutes les heures. Ainsi, on s'assurerait de ne pas tout laisser à la dernière minute.

J'inviterais des intervenants à venir dans les écoles pour montrer aux jeunes toutes les possibilités du bénévolat et où ils peuvent offrir leurs services. Ainsi, ces jeunes pourront mieux s'engager et connaître des occasions de bénévolat qui pourraient les intéresser.

Fournir plus d'informations de meilleure qualité sur le bénévolat. Axer la présentation du programme sur ses avantages au lieu de laisser entendre qu'il s'agit d'un obstacle qu'il faut surmonter pour obtenir le diplôme du secondaire. Afficher les occasions de bénévolat. Un site Web sur le bénévolat contenant une liste de centres ou d'organismes qui ont besoin de bénévoles ainsi que les coordonnées de ces centres/organismes simplifierait énormément le processus et permettrait aux élèves de consulter une grande variété d'options pour maximiser leur plaisir en travaillant dans un domaine de leur choix. Il serait également utile de publier une courte liste d'exigences ou les étapes de présentation d'une demande (entrevues, formulaires de demande, etc.).

Source : Portrait du programme des 40 heures de service communautaire 2006 - OICB

Le rôle des parents dans l'établissement de contacts importants était crucial. D'après des analyses récentes, seulement un quart des élèves sondés ont déclaré avoir obtenu le soutien d'un professeur ou d'un conseiller en orientation, alors qu'au moins la moitié ont profité des relations de leurs parents.<sup>2</sup> Les données laissent entendre qu'il pourrait exister des iniquités inhérentes dans la conception de ce programme.

Les élèves dont les parents sont nouvellement arrivés dans la communauté, occupent des postes peu influents, ont des difficultés linguistiques ou font face à d'autres obstacles, pourraient avoir plus de difficultés à trouver un stage de bénévolat.

De nombreux élèves et parents ont trouvé que la recherche d'un lieu de stage serait plus efficace si l'on adoptait une approche plus structurée.<sup>2,4,6</sup>

Beaucoup d'organismes communautaires et de milieux de travail à qui on demande à l'heure actuelle d'appuyer le programme des 40 heures de service communautaire n'ont peut-être pas l'habitude d'impliquer des jeunes dans leur travail. De ce fait, ils pourraient ne pas tenir compte de certains facteurs qui motivent et intéressent réellement les jeunes.

D'autres problèmes liés à l'inclusion et à l'engagement doivent également être pris en considération. Par exemple, les élèves qui sont marginalisés parce qu'ils viennent de régions éloignées ou ont des déficiences ou connaissent d'autres obstacles ont généralement plus de difficultés à s'impliquer avec succès dans une expérience de service communautaire. La répartition des heures constitue un autre défi car plusieurs organismes trouvent qu'un engagement de 40 heures exige beaucoup de travail de leur part mais leur procure des résultats limités.

Surveiller la mise en œuvre du programme – Même si tout le monde sait qu'il faut compléter les 40 heures, le suivi et l'évaluation du processus ne sont pas clairement définis.

Les parents s'attendent-ils à aider les élèves à trouver leur lieu de service communautaire? Les enseignants, les conseillers en orientation ou d'autres employés de l'école représentent-ils des personnes-ressources accessibles aux

De nombreux élèves des régions rurales ont de longs trajets en autobus – comment peut-on s'attendre à ce qu'ils fassent plus d'heures de bénévolat?

Je pense que le (personnel de) l'école devrait donner plus d'appui au programme. J'ai offert à un conseiller scolaire à l'école de mon fils de lui envoyer des avis d'occasions de bénévolat et il m'a ignoré. Je lui ai suggéré d'avoir un babillard pour afficher de telles annonces. Ainsi, les jeunes pourraient le consulter lorsqu'ils cherchent un endroit pour faire du bénévolat, mais la réponse a été complètement négative. J'ai senti que le personnel de l'école n'appréciait pas le travail supplémentaire que comporte le programme des 40 heures et qu'il ne voulait pas l'appuyer au-delà de ce qui lui était déjà exigé.

Malheureusement, un des changements requis est d'embaucher plus de personnel dans les écoles secondaires ou de réserver plus d'heures du personnel pour s'occuper du programme. Il faut orienter et aider les élèves dans ce processus et la plupart des parents ne sont pas aussi impliqués que moi. La plupart des parents ne font pas de bénévolat et ne comprennent pas les avantages liés au bénévolat. Seuls les parents qui font déjà du bénévolat en comprennent les avantages et guident leurs enfants dans le processus – les autres le voient comme un dérangement qui leur est imposé par le gouvernement.

Essayez d'encourager les élèves à développer une relation plus étroite avec l'organisme. Il devrait vraiment y avoir un engagement plus sérieux de la part de l'élève envers un organisme donné. Quarante (40) heures ne sont pas suffisantes pour vraiment s'adapter aux besoins particuliers de ceux et celles que les élèves servent.

Je crois que certaines personnes effectuent les 40 heures mécaniquement et sans faire attention. Elles ne sentent pas vraiment l'esprit du bénévolat. Je crois que 40 heures est beaucoup trop peu de temps pour ressentir la valeur du bénévolat. Aussi, les élèves ne comprennent vraiment pas pourquoi ils font du bénévolat. Ils le font uniquement pour obtenir leur diplôme.

Source : Portrait du programme des 40 heures de service communautaire 2006 - OICB

élèves? Comment cette expérience est-elle contrôlée, en ce qui concerne les niveaux d'engagement de l'élève et l'esprit d'initiative dont il fait preuve? La variété des types d'expériences est-elle contrôlée pour que les apprentissages puissent être partagés avec les nouveaux élèves?

Beaucoup de questions concernant le suivi de la mise en œuvre du programme restent toujours sans réponse. Alors que certains élèves sont impliqués dans des expériences stimulantes, des rumeurs circulent à propos de « la tricherie » ou du « faire semblant » de certains élèves du programme qui ne cherchent qu'à satisfaire le minimum d'exigences pour l'obtention de leur diplôme. Il faudrait définir avec plus de précision les rôles du ministère de l'Éducation et des conseils scolaires en ce qui concerne la mise en œuvre d'un système de surveillance plus efficace du programme.

Créer plus d'options pour les programmes bénévoles. Il faudrait mettre fin à toutes ces arnaques pour dissiper le scepticisme des gens à l'égard du bénévolat. Ainsi, il y aurait beaucoup plus de bénévoles et la communauté s'en porterait mieux.

Je pense que ce programme devrait être présenté aux jeunes même avant le secondaire, parce que je ne savais même pas comment obtenir la carte pour les faire.

Il faudrait s'assurer que les heures soient complétées convenablement, que l'importance du programme soit mise en évidence afin que les personnes qui ne sont pas très enthousiastes à l'idée de faire du bénévolat aient des souvenirs positifs de leur expérience. Ainsi, on pourrait s'assurer que les élèves comprennent les avantages du bénévolat.

Il faudrait davantage de surveillance. Trop de gens ont falsifié des signatures. Même certains parents n'étaient pas d'accord avec le programme et ont dit à leurs enfants qu'ils n'étaient pas obligés de le compléter.

Les responsabilités de ma fille changeaient avec le temps. Je pense qu'ils évaluaient le niveau de responsabilité dont elle pouvait se charger. En tant que parent, je me sentais parfois exclue. À vrai

dire, c'est un risque que je ne voulais pas voir se reproduire.

Source : Portrait du programme des 40 heures de service communautaire 2006 - OICB

Les enseignants devraient surveiller de plus près où les élèves font signer leurs formulaires. Je connais beaucoup de jeunes qui mentaient ou trichaient pour éviter d'avoir à compléter les heures obligatoires.

Je pense que le problème avec ce programme, c'est qu'ils n'étaient pas tenus responsables... Les documents que nous devions signer pour attester des heures que nous avions complétées devaient également être signés par nos superviseurs. Ensuite, les directeurs recevaient ces documents et disaient : « c'est signé alors tout est en ordre. » Ils auraient pu faire des vérifications téléphoniques mais d'après moi, aucun directeur n'a téléphoné un lieu de stage pour vérifier les documents.

Il faudrait faire 10 heures par année du secondaire car je connais beaucoup de gens qui ont dû rater une semaine complète de cours à la fin de leurs études pour compléter leurs heures de bénévolat. Ce n'est pas vraiment le but de ce programme, n'est-ce pas?

Source : The Impact of High School Mandatory Service Programs on Subsequent Volunteering and Civic Engagement. Laurier Institute for the Study of Public Opinion and Policy – Université Wilfrid Laurier.

---

## Pratiques prometteuses

Il est évident que s'engager dans une expérience de service communautaire n'est pas toujours aussi simple que cela peut sembler à première vue, notamment lorsqu'il y a peu de ressources disponibles aux élèves, que ceux-ci vivent dans une communauté rurale ou une grande ville. Les deux exemples ci-dessous présentent des façons de relever ce défi. L'amélioration du programme dans l'ensemble de la province et sa mise en œuvre systématique dans les conseils scolaires de l'Ontario créeraient les conditions pour l'obtention de résultats plus positifs comme ceux que nous décrivons ci-dessous.

Les deux projets, mis en œuvre en 2005 dans une région rurale de l'Ontario et au cœur de la métropole de Toronto, illustrent comment leurs promoteurs sont parvenus à connaître un certain succès malgré les difficultés :

« Nous savions que les élèves avaient besoin d'aide, mais nous n'avions pas compris l'ampleur de ce besoin, » a déclaré Loreen Barbour, directrice générale du Parkdale Community Information Centre (PCIC), qui a créé un partenariat avec le West Toronto Collegiate Institute (WTCI) pour développer un programme de bénévolat étudiant. La communauté commence à adhérer à ce modèle de programme, alors que plus de 50 élèves veulent participer et que plus de 40 organismes ont maintenant choisi d'accepter des élèves.

À environ 175 kilomètres de là, dans le comté de Waterloo, l'Interfaith Community Counselling Centre collabore avec l'école secondaire Waterloo Oxford District Secondary School dans l'introduction d'un programme qui a grandement amélioré la qualité et la portée du bénévolat chez les élèves.

« Nous avons identifié environ 55 occasions de bénévolat dans notre communauté, parmi lesquelles 31 organismes qui ont accepté de participer au projet, » a déclaré Ruth Martin, directrice générale d'Interfaith. « Nous avons maintenant un manuel, une brochure et un site Web spécifique à notre communauté qui sera maintenue par l'école dans les années à venir. » L'Interfaith a obtenu une prime pour ses efforts lorsque les élèves ont tenu leur première activité de collecte de fonds en appui à ce programme d'orientation et a ramassé 800 \$ lors d'un dansothon.

Ce sont seulement deux expériences parmi une multitude que le Réseau de l'Ontario de l'Initiative canadienne sur le bénévolat a recensées et dont il fera la promotion dans le but d'offrir aux écoles et aux communautés des exemples concrets qui pourraient être utiles pour développer leurs programmes.

[On peut lire des histoires à succès à :](http://www.benevoles.on.ca/index.cfm?fuseaction=sstory.SuccessStories)

<http://www.benevoles.on.ca/index.cfm?fuseaction=sstory.SuccessStories>

---

## Recommandations et prochaines étapes

Le présent résumé du travail accompli à ce jour en matière de service communautaire obligatoire marque le début d'un processus d'évaluation et d'amélioration du programme. Une démarche d'évaluation est requise pour déterminer les étapes à suivre pour améliorer la mise en œuvre du programme et encourager des résultats positifs dans l'avenir.

### Recherche

Il faut mener d'autres recherches pour étudier plus à fond les questions suivantes :

- Combien d'élèves ne complètent pas les 40 heures de bénévolat avant de terminer leur dernière année du secondaire? Qu'arrive-t-il aux élèves qui ne complètent pas leurs heures? Est-ce qu'ils les complètent plus tard ou se retrouvent-ils sans diplôme? Et qu'en est-il des objectifs de la stratégie L'apprentissage jusqu'à 18 ans du ministère de l'Éducation?
- Des modèles de rechange devraient-ils être envisagés comme par exemple l'augmentation des heures requises ou une indication des heures qui doivent être complétées chaque année afin d'encourager un engagement précoce et soutenu?

- Comment les élèves marginalisés comme ceux qui ont un handicap, vivent dans des communautés rurales/éloignées ou sont membres d'une minorité linguistique se débrouillent-ils pour compléter les heures exigées?
- Comment peut-on mieux appuyer les principaux intervenants du processus? D'autres consultations auprès des directeurs de l'éducation, des surintendants, des directeurs/vice-directeurs, des conseillers en orientation et des enseignants peuvent être menées pour déterminer de manière spécifique comment améliorer le volet administratif scolaire du programme. D'autres consultations auprès des organismes communautaires et des centres d'emploi pourraient être menées pour discuter de moyens pour s'assurer que les expériences soient à la fois significatives et utiles tant pour les jeunes que pour les organismes communautaires. On pourrait également consulter les parents pour identifier les informations et le soutien dont ils ont besoin.

### Outils de communication et soutien

Il faut définir des lignes directrices claires et cohérentes bien ciblées et les communiquer à toutes les parties intéressées au programme.

- Les élèves suggèrent qu'un meilleur soutien et de meilleures ressources d'information comme par exemple des journées des bénévoles, des bases de données, des sites web, la publicité, des lignes d'assistance et l'observation des bénévoles et une plus grande participation du personnel scolaire contribueraient tous à augmenter les occasions de service communautaire de meilleure qualité et plus intéressantes. À leur tour, ces occasions accroîtraient l'engagement et l'expérience d'apprentissage des jeunes.<sup>2</sup>
- Le personnel scolaire, les parents et les organismes communautaires ont besoin d'outils qui les aideront à mettre en œuvre le programme de manière plus efficace. Diverses ressources existent déjà pour les aider à comprendre ce qui motive et engage les jeunes dans le service communautaire, pourquoi le service communautaire est bénéfique pour les organismes, comment le programme peut être mis en œuvre efficacement dans le milieu scolaire et comment encourager des pratiques inclusives de service communautaire.<sup>9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19</sup> Il faut mieux diffuser ces pratiques et les soutenir à l'aide d'outils simples (fiches de renseignements, FAQ) sur les rôles que chaque partie intéressée peut jouer pour encourager les expériences de service communautaire bénéfiques pour toutes les parties. Même si quelques écoles et conseils scolaires offrent déjà des ressources de ce type, il n'y a pas d'exigence ni d'appui pour qu'ils le fassent.

### Liens au programme d'études, appuis aux ressources humaines et surveillance du programme

- Il faudrait explorer les possibilités de lier le programme au cours crédité obligatoire d'éducation civique de la 10<sup>e</sup> année ou même au programme d'études de la 8<sup>e</sup> année. Cela représenterait une occasion d'améliorer le modèle d'apprentissage du service communautaire en intégrant l'acquisition de connaissances, l'action et la réflexion, en donnant aux élèves l'occasion d'apprendre les uns des autres en partageant leurs expériences de service communautaire.
- Le personnel scolaire, les parents, les élèves et les organismes communautaires ont tous indiqué que le fait d'avoir dans chaque école une

personne-ressources chargée de la coordination du programme aiderait à résoudre les problèmes de communication identifiés ci-dessus et créerait également une structure de soutien en vue d'une surveillance et d'une évaluation plus efficaces du programme.

- Établir des indicateurs clés de suivi des expériences des élèves et de la mise en œuvre générale du programme. Cela permettra une meilleure évaluation du processus et des résultats liés au programme de service communautaire.

Les expériences positives et la réalisation fructueuse du programme de service communautaire nous montrent clairement que pour promouvoir un véritable service communautaire parmi les élèves, le programme doit offrir de vrais choix et des occasions d'apprentissage et de croissance significatives aux élèves.

Les recommandations ci-dessus définissent des mesures clés qui, si elles sont appuyées, permettraient de profiter des succès du programme à ce jour et de renforcer les composantes ayant des faiblesses de manière à améliorer l'expérience de service communautaire pour toutes les parties intéressées.

---

## Références

- <sup>1</sup> Ministère de l'Éducation (1999) Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9e à la 12e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario.
- <sup>2</sup> Livingstone, S. (2006) Portrait du programme ontarien des 40 heures de service communautaire des élèves du secondaire en 2006. Rapport de recherche présenté au Réseau de l'Ontario de l'Initiative canadienne sur le bénévolat..
- <sup>3</sup> Monsebraaten, L. (2004), « Teen 'volunteers' not all that eager ». Toronto Star. 31 mai 2004.
- <sup>4</sup> Bénévoles Canada, Initiative canadienne sur le bénévolat (2006), Bénévolat et service communautaire obligatoire : choix – incitatif – coercition – obligation Exploration du thème.
- <sup>5</sup> Sutherland, D., Doerkson, M., Hanslip, T., Roberts, J., Stewart, S., Sagnes, E. et Friesen-Storz, T. (2006) Youth Volunteerism: Measuring the Benefits of Community Service Learning Programs. Rapport de recherche pour le Centre de développement des connaissances, Imagine Canada.
- <sup>6</sup> Brown, S.D., Pancer, S. M., Henderson, A. & Ellis-Hale, K (2005) The Impact of High School Mandatory Service Programs on Subsequent Volunteering and Civic Engagement. Laurier Institute for the Study of Public Opinion and Policy - Wilfrid Laurier University. Rapport de recherche présenté au Centre de développement des connaissances, Imagine Canada.
- <sup>7</sup> Helms, S. (2005) Involuntary volunteering : The effect of mandatory service in public schools, document de travail.
- <sup>8</sup> Hébert, Y. et Sears, A. (2001) L'éducation à la citoyenneté. Rapport élaboré pour l'Association canadienne d'éducation avec l'appui de la Direction générale de l'intégration et du Projet Metropolis au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Canada.
- <sup>9</sup> Fais du bénévolat ! Conseils pour les jeunes. (2005) Centre de développement des connaissances, Imagine Canada.
- <sup>10</sup> Youth as Volunteers: A Resource for Schools. (2005) Colchester Regional Development Agency. Élaboré pour le Centre de développement des connaissances, Imagine Canada.
- <sup>11</sup> Les jeunes bénévoles : quels avantages présentent-ils pour votre organisme ? (2005) Centre de développement des connaissances, Imagine Canada.
- <sup>12</sup> Froment-Prévosto, C. et Fortier, J. (2005) Pour quelles raisons les jeunes s'engagent-ils dans le bénévolat dans la collectivité? Élaboré pour le Centre de développement des connaissances, Imagine Canada.
- <sup>13</sup> Creating an Inclusive Environment: A Handbook for the Inclusion of People with Disabilities in National and Community Service Programs (2004) Corporation for National and Community Service.
- <sup>14</sup> Attracting and Keeping Youth Volunteers (2005) Rising Tide Co-operative Ltd. pour le compte de la Fédération canadienne des coopératives et du Regional Co-operative Development Centre. Élaboré pour le Centre de développement des connaissances, Imagine Canada.
- <sup>15</sup> Perspectives bénévoles : Nouvelles stratégies pour favoriser la participation des jeunes. (2001) Bénévoles Canada.
- <sup>16</sup> Le bénévolat, ça marche ! Guide des parents de jeunes bénévoles. (2002) Bénévoles Canada.
- <sup>17</sup> Pancer, S.M., Brown, S.D., Henderson, A. et Ellis-Hale, K (2006). Aider les élèves à tirer le meilleur parti du bénévolat: manuel pour les écoles et les organismes bénévoles et communautaires. Préparé pour le Centre de développement des connaissances, Imagine Canada.
- <sup>18</sup> Pancer, S.M., Brown, S.D., Henderson, A., Ellis-Hale, K et Buote, V. (2006). Tirer le meilleur de votre expérience bénévole. Préparé pour le Centre de développement des connaissances, Imagine Canada.
- <sup>19</sup> Place aux jeunes! Conception et mise en œuvre de projets dirigés par des jeunes. (2006) Bénévoles Canada.

Les liens de la plupart de ces documents sont disponibles dans la page sur le programme des 40 heures du site à [www.benevoles.on.ca](http://www.benevoles.on.ca)